



Bureau

**Compte rendu succinct**

**des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de  
la CAGB le :

2018/09/13

**Séance du jeudi 13 septembre 2018  
qui s'est déroulée au Grand Besançon -  
La City - Salle 101**

Visé par :  
La Chef du service  
Gestion des Assemblées  
Valérie LESOUEF

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

Liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 13/09/2018 à 18h00 à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Michel LOYAT, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Madame Catherine BARTHELET comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/18.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0

Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

## Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

### Finances

#### ↳ R 1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Septembre 2018)

*Mmes K. ROCHDI et C.THIEBAUT et MM. N.BODIN, P. CURIE, B.GAVIGNET, D.SCHAUSS et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME, GRAND BESANCON HABITAT-OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON et SAIEMB LOGEMENT pour un montant total de 808 717,50 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24            Contre : 0  
Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 7*

#### ↳ R 1.1.2 - Garantie d'emprunt au profit de Néolia - Réaménagement de dette - Compétence Habitat

*MM. B.GAVIGNET et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la réitération par la CAGB de sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée ;
- autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document utile à l'application de cette décision.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30            Contre : 0  
Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 2*

#### ↳ R 1.1.3 - Signature d'une convention tripartite pour le prélèvement SEPA de factures de télépéage TOTAL PASSango

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise la mise en place d'un mode de paiement par prélèvement SEPA des dépenses relatives au contrat de télépéage PASSango,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention tripartite avec la Société TOTAL MARKETING France et la Trésorerie du Grand Besançon.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32            Contre : 0  
Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ↳ R 1.1.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - Demande de subvention

A la majorité, 2 contre, le Bureau autorise Monsieur le Président à attribuer la subvention d'un montant de 3 000€ à l'aéroclub Besançon-La Vèze pour l'organisation d'un meeting aérien les 29 et 30 septembre 2018.

*Rapport adopté à la majorité :*

*Pour : 31            Contre : 2  
Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ↳ R 1.1.5 - Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine - Subvention annuelle au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine

*M. JL.FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine au titre du programme 2018 - 2020,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ci-jointe.
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € soit 5 000 € au titre du budget annexe eau et 5 000 € au titre du budget annexe déchets.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32            Contre : 0  
Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 1*

↳ R 1.1.6 - Subvention à l'association La Ronde de l'Espoir

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide d'un montant de 2 000€ pour l'action 2018 de l'association,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à attribuer la subvention.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*

*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R 1.1.7 - Modification de la liste des exonérations de Versement Transport

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la modification de la liste des organismes exonérés afin d'accorder l'exonération à l'ensemble des établissements des associations et fondations concernées, dès lors que ces établissements n'exercent pas d'activités lucratives,
- autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document utile à l'application de cette décision.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*

*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

**Ressources humaines**

↳ R 1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (CRR, Direction Générale, Direction Grands Travaux, SYBERT)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de professeur d'enseignement artistique, spécialité danse contemporaine au sein du Conservatoire à rayonnement régional à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'assistant d'enseignement artistique, spécialité trompette au sein du Conservatoire à rayonnement régional à temps non complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de chef du service relations avec les élus au sein de la Direction Générale des Services à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein de la direction Grands Travaux à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de responsable d'exploitation de l'installation tri massification du pôle industriel du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*

*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R 1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de responsable Temis qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*

*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

↳ R 7.1 - Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles  
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 15 000 € dans le cadre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau pour la saison 2018/2019 :

- 5 000€ au CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN (CPB)
- 2 500€ au CLUB SAUVEGARDE DE BESANCON
- 2 500€ à la SOCIETE DE TIR DE BESANCON (STB)
- 2 500€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE
- 2 500€ à DOUBS SUD ATHLETISME (DSA)

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33            Contre : 0

Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 0

### **Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

↳ R 8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux de voirie et d'assainissement entre la CAGB et la commune de Beure

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution du groupement de commandes pour des travaux de voirie et de réseaux humides avec la commune de Beure,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33            Contre : 0

Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 0

### **Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

↳ R 3.1 - Carrefour des Collectivités Locales - Soutien du Grand Besançon

*MM. P. CURIE, JL. FOUSSERET, B. GAVIGNET et JP. MICHAUD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2018 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29            Contre : 0

Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 4

↳ R 3.2 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

*M. JY. PRALON, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons.
- autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32            Contre : 0

Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R 3.3 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention UFC - Nuit européenne des chercheur.e.s

*MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté, à hauteur de 1 000 €, pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs du 28 septembre 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30            Contre : 0

Abstention : 0            Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R 3.4 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, *conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation du guide l'étudiant 2018-2019.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R 3.5 - Enseignement supérieur - Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées) - Rentrée étudiante 2018

MM. A.BLESSEMAILLE et A.LORIGUET, *conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à la BAF, à hauteur de 2 000 €, pour l'organisation de la soirée « Bienvenue aux étudiants » du jeudi 20 septembre 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R 3.6 - Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2018

MM. M.FELT et JL.FOUSSERET, *conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 7 000 € au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne et Franche-Comté,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention et les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R 3.7 - Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2018

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien de la CAGB au programme d'actions du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2018,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R 3.8 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention avec BGE

MM. A.BLESSEMAILLE et M.FELT, *conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon pour le versement d'une aide d'un montant de 5 000 € à BGE pour 2018,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R 3.9 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action à hauteur de 4 000 € pour 2018,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33          Contre : 0  
Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R 3.10 - Association ADIE - Soutien financier du Grand Besançon 2018

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur un soutien financier à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour un montant total de 9 600 € au titre de l'année 2018,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*  
*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R 3.11 - FIE Investissement - Soutien à la société ICC

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue à la SARL ICC une aide de 4 200 € pour réaliser son projet d'implantation sur le parc d'activités Nouvelle Ere aux Auxons, sous réserve du maintien sur site par l'entreprise pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée et des emplois associés à compter de son installation,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et tous documents afférents à cette délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*  
*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

**Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

↳ R 5.1 - Programmation des agréments PLS 2018 « logements ordinaires »

*MM. B.GAVIGNET et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes d'agréments PLS « logements ordinaires » de Néolia,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 31          Contre : 0*  
*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 2*

↳ R 5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention inférieures à 10 000 €

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 4 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 27 820 € (dont une subvention de 6 950 € à M. VARILLON et Mme HAMONET qui annule et remplace la subvention de 5 448 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018),
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. et Mme GEROME par délibération du Bureau du 9 juin 2016

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33          Contre : 0*  
*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R 5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété – Labellisation à Ecole-Valentin, Mamirolle et Deluz

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce défavorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à ECOLE-VALENTIN compte tenu du prix de vente se situant au-delà des prix de référence admis par le Grand Besançon en matière de labellisation.
- se prononce défavorablement sur la demande de labellisation de la société MOYSE MA MAISON pour 1 logement situé à MAMIROLLE, compte tenu du prix de vente se situant au-delà des prix de référence admis par le Grand Besançon en matière de labellisation.
- se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à DELUZ, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,

- se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 1 logement situé à DELUZ, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33 Contre : 0*

*Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ↳ R 5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. BUFFET et Mme MARSAULT correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. GOMEZ et Mme RAMELET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BOUDET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33 Contre : 0*

*Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ↳ R 5.5 - Subventions aux associations intervenant auprès des Gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution :

- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2018, à l'association Gadje pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil,
- d'une subvention de 2 000€, au titre de l'année 2018, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 33 Contre : 0*

*Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0*

#### ↳ R 5.6 - Contrat de Ville - Appel à projets 2018 - 2ème programmation - Subventions inférieures ou égales à 10 000 €

*Mme M.ZEHAF, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la 2<sup>ème</sup> programmation de l'appel à projets 2018 du Contrat de Ville du Grand Besançon,
- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, d'une subvention pour un montant total de 22 850 € :
  - Au titre du volet Culture et expression artistique :
    - 1 750 € à Passe-Muraille
  - Au titre du volet Education, Parentalité, Jeunesse :
    - 2 500 € et 2 500 € à Des Racines et des Feuilles
    - 3 500 € à l'AFEV
    - 2 000 € au Collège Diderot
  - Au titre du volet Logement, Habitat, cadre de vie et mobilité
    - 1 200 € à Trivial Compost
  - Au titre du volet Lutte contre les discriminations et Egalité Femmes/hommes
    - 800 € à la LICRA
  - Au titre du Volet Participation des Habitants
    - 1 000 € à Tambour Battant
    - 1 500 € à la Ville de Besançon – MQ Planoise
    - 600 € à l'association Jardins Partagés des 4 saisons
  - Au titre du Volet Santé et Accès aux Soins
    - 1 000 € à l'ANPAA
  - Au titre du Volet Sport :
    - 1 000 € à Planoise Karaté Académy
    - 1 500 € à Planoise Châteaufarine Football Club
  - Au titre du Volet Tranquillité Publique et prévention de la Délinquance
    - 1 000 € à l'ADDSEA Solea
    - 1 000 € à la MJC Clairs-Soleils
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 32 Contre : 0*

*Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1*

## Bureau

### Séance du Jeudi 13 Septembre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Michel LOYAT, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.2), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.4), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON.

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine BARTHELET.



# **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

## **Procès-verbal**

### **Bureau**

**Séance du jeudi 13 septembre 2018**

*Salle Robert SCHWINT – La City*

## ORDRE DU JOUR

### **Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon \_\_\_\_\_ 4**

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/18 \_\_\_\_\_ 4

### **Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes \_\_\_\_\_ 4**

#### **Finances \_\_\_\_\_ 4**

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Septembre 2018) \_\_\_\_\_ 4

Rapport n°1.1.2 - Garantie d'emprunt au profit de Néolia - Réaménagement de dette - Compétence Habitat \_\_\_\_\_ 4

Rapport n°1.1.3 - Signature d'une convention tripartite pour le prélèvement SEPA de factures de télépéage TOTAL PASSango \_\_\_\_\_ 4

Rapport n°1.1.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - Demande de subvention\_\_ 4

Rapport n°1.1.5 - Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine - Subvention annuelle au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine \_\_\_\_\_ 4

Rapport n°1.1.6 - Subvention à l'association La Ronde de l'Espoir \_\_\_\_\_ 4

Rapport n°1.1.7 - Modification de la liste des exonérations de Versement Transport \_\_\_\_\_ 4

#### **Ressources humaines \_\_\_\_\_ 5**

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (CRR, Direction Générale, Direction Grands Travaux, SYBERT) \_\_\_\_\_ 5

Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI \_\_\_\_\_ 5

### **Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique \_\_\_\_\_ 5**

Rapport n°7.1 - Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles \_\_\_\_\_ 5

### **Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement \_\_\_\_\_ 5**

Rapport n°8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux de voirie et d'assainissement entre la CAGB et la commune de Beure \_\_\_\_\_ 5

**Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche \_\_ 6**

Rapport n°3.1 - Carrefour des Collectivités Locales - Soutien du Grand Besançon _____	6
Rapport n°3.2 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat _____	6
Rapport n°3.3 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention UFC - Nuit européenne des chercheur.e.s _____	6
Rapport n°3.4 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants __	6
Rapport n°3.5 - Enseignement supérieur - Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées) - Rentrée étudiante 2018 _____	6
Rapport n°3.6 - Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2018 _____	6
Rapport n°3.7 - Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2018 _____	6
Rapport n°3.8 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention avec BGE ____	6
Rapport n°3.9 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon _____	6
Rapport n°3.10 - Association ADIE - Soutien financier du Grand Besançon 2018 _____	6
Rapport n°3.11 - FIE Investissement - Soutien à la société ICC _____	6

**Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage \_\_\_\_\_ 7**

Rapport n°5.1 - Programmation des agréments PLS 2018 « logements ordinaires » _____	7
Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention inférieures à 10 000 € _____	7
Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Ecole-Valentin, Mamirolle et Deluz _____	7
Rapport n°5.5 - Subventions aux associations intervenant auprès des Gens du voyage _____	7
Rapport n°5.6 - Contrat de Ville - Appel à projets 2018 - 2ème programmation - Subventions inférieures ou égales à 10 000 € _____	7

# Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## Bureau Séance du jeudi 13 septembre 2018

*Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Michel LOYAT, Vice-Président de la CAGB, puis sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.*

*La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.*

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

#### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -  
Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/2018

**M. LOYAT.-** Bonsoir à tous. C'est à moi que reviens la charge d'assurer la présidence de ce Bureau en l'absence de Jean-Louis FOUSSERET qui va nous rejoindre rapidement.

Nous devons tout d'abord désigner un secrétaire de séance qui sera Catherine BARTHELET. Nous avons le quorum.

Y a-t-il des remarques concernant le dernier compte rendu ? Je n'en vois pas. Il est donc approuvé.

#### Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

##### Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Septembre 2018)

**M. LOYAT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°1.1.2 - Garantie d'emprunt au profit de Néolia - Réaménagement de dette -  
Compétence Habitat

**M. LOYAT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté. Je laisse la parole au Président.

Rapport n°1.1.3 - Signature d'une convention tripartite  
pour le prélèvement SEPA de factures de télépéage TOTAL PASSango

**M. LE PRÉSIDENT.-** Bonjour. Excusez-moi pour mon retard. Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°1.1.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - Demande de subvention

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ?

**M. POULIN.-** Juste pour vous signaler que, en cohérence avec nos convictions, nous voterons contre.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Le rapport est adopté.

Rapport n°1.1.5 - Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine - Subvention annuelle au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°1.1.6 - Subvention à l'association La Ronde de l'Espoir

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°1.1.7 - Modification de la liste des exonérations de Versement Transport

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

### **Ressources humaines**

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (CRR, Direction Générale, Direction Grands Travaux, SYBERT)

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ou des questions à poser ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ou des questions à poser ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

### **Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

Rapport n°7.1 - Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y a pas d'opposition, ce rapport est adopté.

### **Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

Rapport n°8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux de voirie et d'assainissement entre la CAGB et la commune de Beure

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y a pas d'opposition, ce rapport est adopté.

**Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Rapport n°3.1 - Carrefour des Collectivités Locales - Soutien du Grand Besançon

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ?

**M. MICHAUD.-** Je ne prends pas part au vote.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Moi non plus, au titre de Micropolis. Le rapport est adopté.

Rapport n°3.2 - Animations commerciales et artisanales -  
Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.3 - Enseignement Supérieur et Recherche -  
Subvention UFC - Nuit européenne des chercheur.e.s

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.4 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.4 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.5 - Enseignement supérieur - Subvention Association BAF  
(Besançon et ses Associations Fédérées) - Rentrée étudiante 2018

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.6 - Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté -  
Subvention 2018

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.7 - Actions recherche et innovation -  
Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2018

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.8 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention avec BGE

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.9 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.10 - Association ADIE - Soutien financier du Grand Besançon 2018

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.11 - FIE Investissement - Soutien à la société ICC

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

### **Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

Rapport n°5.1 - Programmation des agréments PLS 2018 « logements ordinaires »

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé  
(dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention inférieures à 10 000 €

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ou des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété -  
Labellisation à Ecole-Valentin, Mamirolle et Deluz

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°5.5 - Subventions aux associations intervenant auprès des Gens du voyage

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

Rapport n°5.6 - Contrat de Ville - Appel à projets 2018 - 2ème programmation -  
Subventions inférieures ou égales à 10 000 €

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques ? S'il n'y en a pas, ce rapport est adopté.

***Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté***

*La séance est levée.*